



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

Conseiller pédagogique
départemental à la
formation continue

Dossier suivi par :
Philippe GARNIER

Tél. 03.44.06.45.35
Fax : 03.44.48.67.25

Mél :
formationcontinue60@ac-
amiens.fr

Division de la Logistique
des Finances et de la
Formation

Dossier suivi par :
Sabrina SAINT

Tél. 03.44.06.45.24
Fax : 03.44.48.67.25

Mél :
sabrina.tinelle@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 20 juin 2018

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation nationale chargés de circonscription
du 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école et
d'établissements spécialisés

Mesdames et Messieurs les Enseignants

Objet : Plan départemental de formation continue des enseignants du premier degré
Année scolaire 2018-2019

Pièces jointes :

- Liste des formations à candidature individuelle

J'ai l'honneur de vous informer de la publication du volet départemental du plan académique de formation continue des enseignants du premier degré pour l'année scolaire 2018-2019.

1) Présentation du plan départemental de formation :

Les formations inscrites au plan départemental sont présentées sous forme de **dispositifs** qui se déclinent en un ou plusieurs **modules**. Les dispositifs possèdent un numéro d'identifiant du type : « 18D060**** » et les modules ont une forme numérique à 4 chiffres. **La connaissance de ces codes est indispensable pour s'inscrire**. L'inscription se fait d'abord au niveau du dispositif à l'intérieur duquel est choisi un ou des modules. **(1 module = 1 vœu)**

Il existe deux types de dispositifs : « à candidature individuelle » et « à public désigné ». **Seule l'inscription aux dispositifs à « candidature individuelle » est possible**. Les inscriptions aux stages « à public désigné » seront effectuées directement par le bureau de la formation continue sur indications des Inspecteurs de l'éducation nationale qui fourniront les listes des enseignants concernés par ces formations.

Les dispositifs proposés pour l'année scolaire 2018-2019 intègrent dans certaines formations des temps de distanciel articulés avec des temps de présentiel. Ces

actions, espacées de quelques semaines, permettront un temps de questionnement et de mises en oeuvre lié aux réalités de la pratique de classe. Le déploiement de ces formations s'appuie sur l'utilisation de la plateforme d'apprentissage M@gistère en vue d'offrir un réel accompagnement tout au long de la formation par la réponse à vos questions ou interrogations, par l'apport de ressources complémentaires ou par des échanges entre pairs.

2) Public concerné :

Le plan de formation continue s'adresse à tous les instituteurs et professeurs des écoles titulaires en poste, dès leur première année d'exercice.

Les professeurs des écoles stagiaires ne peuvent s'inscrire aux stages à candidature individuelle en raison du dispositif spécifique d'accompagnement, de suivi et de formation qui leur est dédié.

3) Conditions générales de participation aux stages de formation continue :

Un enseignant du premier degré dispose d'un crédit de **36 semaines de formation** dans sa carrière.

Le nombre de demandes de stages à candidature individuelle est limité à **3 vœux (modules)** pour l'année scolaire 2018-2019.

Les actions de formation se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis. D'une façon générale, les horaires sont : 9h-12h et 13h30-16h30.

Un temps de remplacement est assuré par un brigadier départemental pour les sessions de présentiel et de distanciel. Dans la mesure du possible, le brigadier départemental prend contact avec l'enseignant au cours de la semaine qui précède le départ en stage afin d'effectuer les échanges d'informations nécessaires au bon déroulement du remplacement.

Une candidature à un stage est un acte volontaire qui implique de la part du candidat retenu **un engagement de participation tant en présentiel qu'en distanciel**. Une demande de désistement doit être tout à fait exceptionnelle et faire l'objet d'un courrier dûment motivé adressé à Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur Académique des services de l'éducation nationale, sous couvert de l'Inspecteur chargé de la circonscription.

4) La sélection des candidatures :

Les candidatures sont classées par ordre décroissant du barème applicable à la formation continue.

Pour chaque enseignant le barème formation continue est calculé à partir de **l'ancienneté générale des services (AGS)** arrêtée au 1^{er} septembre de l'année en cours) **diminuée du nombre de semaines de stage effectuées**. La participation à un stage à public désigné n'est pas incluse dans ce décompte.

En cas d'égalité de barème :

- 1- Nombre de jours de stage le moins élevé
- 2- AGS la plus élevée
- 3- Personne la plus âgée

L'application du barème est prévue lorsque, pour un stage donné, le nombre de candidats est supérieur au nombre de places à pourvoir.

La Commission Administrative Paritaire Départementale est informée du classement proposé en fonction du barème et de l'ordre des vœux.

5) Les indemnisations :

Pour ouvrir droit à indemnisation de frais, l'action de formation doit se dérouler hors du territoire de la commune de résidence administrative ou du territoire de la commune de résidence du stagiaire conformément au décret n°2006-781 du 03/07/06. Sont considérées comme formant une même commune, les communes limitrophes, desservies par un service régulier de transport public de voyageurs.

Les **enseignants travaillant à temps partiel** ont la possibilité de suivre l'intégralité de la formation et pourront faire l'objet d'un rétablissement à plein traitement pour cette période. Il leur appartient d'en **faire la demande, par écrit** et par la voie hiérarchique, à Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur Académique des services de l'éducation nationale, dès la fin de la formation.

6) Procédure d'inscription :

Le plan départemental de formation peut être consulté en ligne sur le site :

www.ac-amiens.fr/paf

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet. **Avant toute démarche d'inscription**, il convient de visualiser la **liste des stages à candidature individuelle** afin d'identifier les **codes du dispositif et du module**.

Calendrier des inscriptions individuelles :

du vendredi 22 juin au vendredi 21 septembre 2018

Remarques :

- N'oubliez pas de **prioriser vos vœux**.
- **N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire (saturation du serveur)**.
- **En cas de difficulté technique**, contactez **Madame CAREL**, de préférence par courriel à l'adresse nadine.carel@ac-amiens.fr ou au 03.44.06.45.21.

7) Résultats :

Les résultats seront consultables sur GAIA après réunion de la Commission Administrative Paritaire Départementale à l'adresse suivante : <https://portail.ac-amiens.fr/arena> . Après vous êtes authentifié(e) à l'aide de vos identifiant et mot de passe de messagerie académique, cliquer sur Gestion des personnels, GAIA - Accès individuel puis Suivi de formation.

Les candidats retenus recevront une convocation avant le début du stage sur la messagerie électronique de l'école (ce.rne@ac-amiens.fr).

Les candidats non retenus ne recevront pas de notification individuelle.



Jacky CRÉPIN

Dispositif	Libellé (Dispositif)	Orientation (Dispositif)	Numéro du Module	Libellé (Module)	Description de l'objectif (Module)	Description du public cible + cycle concerné	Priorité nationale (Module)	durée (en heure)	Durée en présentiel (Module)	classe virtuelle	Durée en asynchrone (Module)	Nombre de stagiaires	Modalité (Module)	Nombre de groupe (Module)	Lieu du Stage (Module)	Dates proposées (Module)
18D0600003	Prévention des violences et climat scolaire	1810 - PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	8502	Améliorer le climat scolaire (Compiègne)	En lien avec la recherche il s'agira d'apporter des précisions définitionnelles sur le climat scolaire, de préciser les effets du climat scolaire sur les élèves et les personnels, de définir les facteurs impactant sur le climat scolaire (cadre de vie, pratiques et évaluation des enseignements, traitement de la justice scolaire, relations école-famille, prévention et traitement du harcèlement).	Enseignants tous cycles des circonscriptions de Creil, Nogent sur Oise, Clermont, Saint Just en Chaussée, Crépy en Valois, Gouvieux, Margny les Compiègne, Compiègne, Noyon, Pont Sainte Maxence, Senlis et ASH	1811 - 1D-Climat scolaire et lutte contre le harcèlement	24	12		12	21	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	27/11/2018 04/12/2018 26/02/2019 04/03/2019
18D0600003	Prévention des violences et climat scolaire	1810 - PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	8503	Améliorer le climat scolaire (Beauvais)	En lien avec la recherche il s'agira d'apporter des précisions définitionnelles sur le climat scolaire, de préciser les effets du climat scolaire sur les élèves et les personnels, de définir les facteurs impactant sur le climat scolaire (cadre de vie, pratiques et évaluation des enseignements, traitement de la justice scolaire, relations école-famille, prévention et traitement du harcèlement).	Enseignants tous cycles des circonscriptions de Beauvais Nord et Sud, Grandvilliers, Auneuil, Méru, ASH, Maternelle	1811 - 1D-Climat scolaire et lutte contre le harcèlement	24	12		12	11	HYBRIDE	1	ESPE de Beauvais	27/11/2018 14/12/2018 25/02/2019 11/03/2019
18D0600007	Faire vivre la laïcité à l'école	1810 - PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	8508	Beauvais / Faire vivre les valeurs de la laïcité	Cette formation concerne des enseignants de cycle 2 et 3 avec l'objectif de leur apporter les moyens de remplir leur mission d'apprentissage des savoirs, mais aussi de transmission des valeurs laïques et républicaines. Il s'agira de s'approprier les enjeux des programmes d'enseignement moral et civique qui ont pour ambition de fonder le jugement moral des élèves, en articulant la morale et le civisme. Cette formation proposera une approche pédagogique construite et outillée au travers de ressources et démarches pédagogiques spécifiques.	Enseignants des circonscriptions de Auneuil, Beauvais Nord et Sud, Grandvilliers, Méru, St Just en Chaussée, Clermont, Gouvieux, Nogent sur Oise, Creil, Senlis et ASH, Enseignants de cycle 2 et 3 volontaires pour s'engager dans la mise en œuvre de l'EMC dans leur classe avec une pratique accompagnée.	181G - 1D-Laïcité - Enseignement laïque du fait religieux	12	12		0	22	PRESENTIEL	1	ESPE de Beauvais	02/05/2019 16/05/2019
18D0600009	Certification complémentaire FLS	1802 - PARCOURS PROFESSIONNELS	8510	Préparation à la certification complémentaire FLS	Présenter les spécificités du public à besoins spécifiques. Aborder les méthodes d'enseignement du français langue seconde et du français langue de scolarisation. Proposer des ressources pour la prise en charge des élèves allophones en UPEZA et en classe ordinaire.	5 professeurs des écoles.	NR	48	18	20	10	5	HYBRIDE	1	Amiens	3 présentiels + 10 distanciels répartis sur le premier et le second trimestres.
18D0600031	1, 2, 3 codez	1805 - PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8537	COMPIEGNE : 1,2,3 codez au cycle 1	Formation des PE aux langages algorithmique de programmation	Enseignants du cycle 1 des circonscriptions de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon, Pont-Sainte-Maxence et Crépy-en-Valois	1810 - 1D-Ecole maternelle - Langage	12	6		6	10	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	21/01/2019 02/05/2019

Dispositif	Libellé (Dispositif)	Orientation (Dispositif)	Numéro du Module	Libellé (Module)	Description de l'objectif (Module)	Description du public cible + cycle concerné	Priorité nationale (Module)	durée (en heure)	Durée en présentiel (Module)	classe virtuelle	Durée en asynchrone (Module)	Nombre de stagiaires	Modalité (Module)	Nombre de groupe (Module)	Lieu du Stage (Module)	Dates proposées (Module)
18D0600031	1, 2, 3 codez	1805 - PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8538	COMPIEGNE : 1, 2, 3 codez au cycle 2 et 3	Former les PE aux langages algorithmiques de programmation	Enseignants du cycle 2 & 3 des circonscriptions de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Crépy-en-Valois et ASH	1818 - 1D-Fondamentaux cycle 3 - Mathématiques	12	6		6	10	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	14/01/2019 23/04/2019
18D0600038	Espaces temps : épanouissement et langages	1808 - MATERNELLE	8547	COMPIEGNE : Espaces/temps : épanouissement et langages	Réfléchir et mettre en œuvre un aménagement des temps et des espaces qui respecte les besoins des enfants et engage des apprentissages langagiers riches et diversifiés.	Enseignants de maternelle des bassins CENTRE et EST du département de l'Oise soit les circonscriptions de Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en valois, Gouvieux, Margny les Compiègne, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte maxence, Saint Just en Chaussée, Senlis et ASH.	1811 - 1D-Ecole maternelle - Epanouissement des élèves	24	12	2	10	21	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	25/02/2019 26/03/2019 13/05/2019 20/05/2019
18D0600039	Éducation aux mondes sonores	1808 - MATERNELLE	8548	BEAUVAIS : L'éducation aux mondes sonores	Mieux connaître les enjeux et les effets de la pratique musicale sur le développement cognitif, social et affectif de l'enfant. Permettre aux enseignants de mieux connaître les différents champs de l'éducation aux mondes sonores que sont le chant, l'écoute et les productions sonores. Construire une banque d'outils et de ressources au service de la pratique de classe.	Enseignants de l'école maternelle des circonscriptions d'Auneuil, Grandvilliers, Beauvais Nord et Sud, Méru, ASH et Maternelle	1811 - 1D-Ecole maternelle - Epanouissement des élèves	24	12	2	10	11	HYBRIDE	1	ESPE de Beauvais	14/01/2019 31/01/2019 14/03/2019 29/03/2019
18D0600040	SCOLARISER UN ÉLÈVE PORTEUR DE TSA DANS SA CLASSE	1803 - ECOLE INCLUSIVE	8550	COMPIEGNE GPE1 : enseignants accueillant des élèves TSA	Présentation des troubles envahissants du spectre autistique et des difficultés de ces élèves. Réflexions autour des outils à mettre en place pour soutenir les apprentissages.	Personnel 1er degré tous cycles des circonscriptions de Compiègne, Margny, Noyon, Pont, Crépy et ASH	181M - 1D-Scolarisation des élèves présentant des TSA	12	12		0	10	PRESENTIEL	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	26/11/2018 08/02/2019
18D0600040	SCOLARISER UN ÉLÈVE PORTEUR DE TSA DANS SA CLASSE	1803 - ECOLE INCLUSIVE	8551	COMPIEGNE GPE2: enseignants accueillant des élèves TSA	Présentation des troubles envahissants du spectre autistique et des difficultés de ces élèves. Réflexions autour des outils à mettre en place pour soutenir les apprentissages.	Personnel 1er degré tous cycles des circonscriptions de Compiègne, Margny, Noyon, Pont, Crépy et ASH	181M - 1D-Scolarisation des élèves présentant des TSA	12	12		0	10	PRESENTIEL	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	07/12/2018 07/03/2019
18D0600040	SCOLARISER UN ÉLÈVE PORTEUR DE TSA DANS SA CLASSE	1803 - ECOLE INCLUSIVE	8552	COMPIEGNE GPE3: enseignants accueillant des élèves TSA	Présentation des troubles envahissants du spectre autistique et des difficultés de ces élèves. Réflexions autour des outils à mettre en place pour soutenir les apprentissages.	Personnel 1er degré tous cycles des circonscriptions de Compiègne, Margny, Noyon, Pont, Crépy et ASH	181M - 1D-Scolarisation des élèves présentant des TSA	12	12		0	10	PRESENTIEL	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	13/12/2018 29/03/2019

Dispositif	Libellé (Dispositif)	Orientation (Dispositif)	Numéro du Module	Libellé (Module)	Description de l'objectif (Module)	Description du public cible + cycle concerné	Priorité nationale (Module)	durée (en heure)	Durée en présentiel (Module)	classe virtuelle	Durée en asynchrone (Module)	Nombre de stagiaires	Modalité (Module)	Nombre de groupe (Module)	Lieu du Stage (Module)	Dates proposées (Module)
18D0600040	SCOLARISER UN ÉLÈVE PORTEUR DE TSA DANS SA CLASSE	1803 - ECOLE INCLUSIVE	8553	COMPIEGNE GPE4: enseignants accueillant des élèves TSA	Présentation des troubles envahissants du spectre autistique et des difficultés de ces élèves. Réflexions autour des outils à mettre en place pour soutenir les apprentissages.	Personnel 1er degré tous cycles des circonscriptions de Compiègne, Margny, Noyon, Pont, Crépy et ASH	181M - 1D-Scolarisation des élèves présentant des TSA	12	12		0	10	PRESENTIEL	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	24/01/2019 16/05/2019
18D0600040	SCOLARISER UN ÉLÈVE PORTEUR DE TSA DANS SA CLASSE	1803 - ECOLE INCLUSIVE	8549	BEAUVAIS : enseignants accueillant des élèves TSA	Présentation des troubles envahissants du spectre autistique et des difficultés de ces élèves. Réflexions autour des outils à mettre en place pour soutenir les apprentissages.	Personnel 1er degré tous cycles des circonscriptions d'Auneuil, Grandvilliers, Méru, Beauvais Nord, Beauvais Sud, Gouvieux, Clermont, Senlis, St Just, Nogent, Creil, ASH et maternelle,	181M - 1D-Scolarisation des élèves présentant des TSA	12	12		0	18	PRESENTIEL	1	ESPE Beauvais	07/02/2019 07/05/2019
18D0600042	Agir, s'exprimer à travers la pratique physique C1	1808 - MATERNELLE	8557	BEAUVAIS : Agir, s'exprimer EN MATERNELLE	Apprendre à concevoir une programmation cohérente de l'EPS en maternelle, en tenant compte du développement psychomoteur de l'enfant. Se saisir de l'interdisciplinarité.	Enseignants de maternelle des circonscriptions de Beauvais Sud et Nord, Grandvilliers, Auneuil, Clermont, Creil, Gouvieux, Méru, Nogent sur Oise, Saint Just en Chaussée, Senlis, ASH et maternelle	1810 - 1D-Ecole maternelle - Langage	24	12		12	22	HYBRIDE	1	ESPE Beauvais	15/01/2019 08/02/2019 25/03/2019 23/04/2019
18D0600042	Agir, s'exprimer à travers la pratique physique C1	1808 - MATERNELLE	8558	COMPIEGNE : Agir, s'exprimer EN MATERNELLE	Apprendre à concevoir une programmation cohérente de l'EPS en maternelle, en tenant compte du développement psychomoteur de l'enfant. Se saisir de l'interdisciplinarité.	Enseignants de maternelle des circonscriptions de Margny Les Compiègne, Compiègne, Noyon, Pont Sainte Maxence, Crépy en Valois et ASH	1810 - 1D-Ecole maternelle - Langage	24	12		12	10	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	15/01/2019 01/02/2019 29/04/2019 10/05/2019
18D0600067	Partager les valeurs de la République à l'école	1810 - PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	8636	COMPIEGNE : Partager les valeurs de la République	Comprendre le sens et les enjeux de la laïcité et des valeurs de la République à l'école.	Directeurs et Enseignants de cycle 3 des circonscriptions de Noyon, Compiègne, Margny les Compiègne, Pont Sainte Maxence, Crépy en Valois et ASH.	181G - 1D-Laïcité - Enseignement laïque du fait religieux	12	12		0	10	PRESENTIEL	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	03/12/2018 14/12/2018
18D0600076	Egalité filles garçons (élèves de cycles 1 et 2)	1810 - PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	8652	COMPIEGNE : Egalité filles garçons (élèves de cycles 1 et 2)	Mieux connaître le concept d'éducation à l'égalité filles/garçons et la Charte académique à l'éducation à l'égalité filles/ garçons. Réfléchir cette question à l'appui de thématiques spécifiques : l'aménagement des cours de récréation, , les stéréotypes dans la littérature et les images, l'éducation physique. Définir des projets permettant aux enfants de mettre en actes l'éducation à l'égalité filles/garçons Aider les PE à enseigner l'égalité filles/garçons. Garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. Contribuer, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.	Enseignants de cycle 1 et 2 des bassins CENTRE (11 enseignants) et EST (10 enseignants) du département soit les circonscriptions de Compiègne, Clermont, Crépy en Valois, Margny Les Compiègne, Noyon, Gouvieux, Senlis, Pont Sainte Maxence, St Just en Chaussée, Creil, Nogent sur Oise et ASH.	1811 - 1D-Climat scolaire et lutte contre le harcèlement	12	6		6	21	HYBRIDE	1	Centre de formation de COMPIEGNE (Ecole Philéas Lebesgue)	18/01/2019 28/01/2019